FLN : OULD ABBÈS LE CONFIRME :

«Aucun membre du gouvernement n'est encore candidat»

Trois jours après la convocation officielle du corps électoral pour les élections législatives du 4 mai prochain, les ministres en exercice sont toujours dans le brouillard. Abdelaziz Bouteflika va-t-il les autoriser ou non à se présenter comme candidats à ces élections ? Tout le monde est suspendu à cette suprême décision et, ce qui est certain pour le moment, Bouteflika n'a pas tranché la question.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Aucun ministre du FLN, ni du RND ou encore ceux qui ne sont pas affiliés à des partis, bref, aucun membre du gouvernement Sellal n'est candidat pour le moment.

Cela s'est d'ailleurs confirmé du côté du parti majoritaire, le FLN, qui, le premier, a inauguré, hier, l'opération de collecte des candidatures ou, plus exactement, les listes des postulants à la candidature aux législatives du 4 mai. Cela s'est fait sous la forme d'une cérémonie officielle présidée au siège du parti par le secrétaire général, Djamel Ould Abbès.

A l'occasion, il a été question de faire le point des listes des postulants adressées par les structures du parti au niveau des quarante-huit wilayas et par ses représentations au niveau de la communauté nationale à l'étranger. Au total, et selon Ould Abbès, ils sont 6 200 postulants à la candidature, dont 318 pour la wilaya d'Alger. Au cours d'un point de presse en marge de la cérémonie, Ould Abbès a annoncé, affirmatif : «Pour le moment, aucun ministre en exercice n'a encore déposé sa candidature au niveau du FLN.» Rappelons, à ce propos, que l'ex-parti unique domine largement l'actuel gouvernement de Abdelmalek Sellal avec pas moins de seize ministres, sans compter le Premier ministre lui-même.

Bien sûr, la seule et unique raison qui retient encore les ministres, du FLN, du RND ou les «sans-parti», n'est autre que la décision ou la «non» décision de Abdelaziz Bouteflika. Djamel Ould Abbès le dit indirectement, d'ailleurs.

«Pour le moment, nous avons seulement sept anciens ministres qui ont postulé. S'agissant des ministres en exercice, il est de leur droit le plus absolu de se porter candidats et, auquel cas, ils iront le faire au niveau de leur kasma d'origine. Il n'y aura pas de couloir vert pour personne.» Cela, avant d'ajouter encore : «Pour le moment, les ministres en exercice ont une mission nationale noble, celle de servir le pays sous la conduite du président de la République qui les a nommés et dont ils appliquent le programme.»

Président de la République, mais aussi président du parti lui-même, le FLN, comme tenait encore à le rappeler Ould Abbès. «Moi, je ne suis que le secrétaire général du parti. Le président du parti, c'est le Président Bouteflika.» Et comme nous le rapportions dans une de nos précédentes éditions, la question de la candidature des ministres constitue un véritable dilemme pour Bouteflika et son proche entourage : «Se priver de l'apport des ministres lors de la campagne électorale constituera un grand manque à gagner pour des partis comme le FLN et le RND.

En même temps, leur implication entraînera nécessairement un soutien direct et indirect de l'administration en faveur des deux partis du pouvoir au moment où le Président tient particulièrement à rassurer l'opposition quant à la régularité du scrutin. Il y va de sa crédibilité personnelle, notamment après la révision de la Constitution et l'institution de l'Instance de surveillance de Abdelwahab Derbal», nous explique une source très bien informée.

Pour revenir à la gestion du dossier, intra-muros au FLN, Djamel Ould Abbès a tenu à avertir, hier, sur un ton ferme : «S'agissant du choix final des listes et du classement des candidats sur les listes, personne ne nous imposera ou nous dictera quoi que ce soit. Et d'ailleurs, à partir d'aujourd'hui, je ne répondrai plus au téléphone ni ne recevrai le moindre postulant à la candidature.»

Il faut dire que la pression, sur un parti comme le FLN, est terrible en ce genre d'occasion. Il est question, en l'espèce, de ne retenir que 461 noms, chiffre correspondant au nombre des sièges à l'Assemblée, sur les 6 200 postulants.

La pression est d'autant plus forte sur la direction du FLN en particulier que, sauf miracle, le parti est certain de gagner l'élection et constitue, donc, le tremplin le plus fiable pour se propulser au niveau du Parlement et, partant, vers un palier supérieur en terme de statut social, comme est perçu le mandat de parlementaire depuis la révision constitutionnelle de novembre 2008, obtenue au prix d'une alléchante augmentation des salaires et autres privilèges réservés à nos parlementaires…

K. A.

Liste des huit anciens ministres candidats

Si le cas des ministres en exercice n'est pas encore tranché, pas moins de huit anciens membres du gouvernement ont, par contre, déposé officiellement leur dossier de candidature pour les prochaines législatives sur les listes du FLN. Il s'agit de Moussa Benhamadi, Mohamed Djellab, Amar Tou, Mohamed Séghir Kara, Nourredine Bounouar, Mahmoud Khoudri, Nadia Labidi et Rachid Benaïssa. C'est ce que nous révèle une source proche de la direction du parti

K. A.

SITUATION GÉNÉRALE DU PAYS

Le sombre tableau de Louisa Hanoune

La SG du Parti des travailleurs a animé un meeting dans la matinée d'hier où, sans ambages ni fioriture, elle a pris la parole, pendant plus d'une heure, face à une assistance nombreuse constituées de simples citoyens pour dresser un véritable tableau noir de la situation politique, économique et culturelle que traverse le pays sans oublier de faire une digression sur la politique entamée par le nouveau locataire de la Maison Blanche et ses effets sur l'échiquier politico-économique aux Etats-Unis même sur l'Europe et les pays émergents.

Pour Louisa Hanoune, 2015 a été l'année du virage dangereux pour le pays avec l'adoption de la loi de finance complémentaire suivie de la même loi de 2016 qui, dit-elle est passée en force à l'APN malgré la levée de bouclier de plusieurs partis qui se sont opposés à «cette loi qui porte en elle les atteintes à la stabilité du pays, à son économie et aux acquis sociaux en très nette régression la grande majorité des citoyens, une loi au profit d'une minorité de nouveaux riches au détriment des classes moyennes, des pauvres et des démunis», dit-elle

L'oratrice dénonce la loi de finances complémentaire de 2015 qui a appauvri les communes par la décision de diminution de leurs recettes fiscales engendrée par la baisse de la TAP (Taxe sur l'activité professionnelle) de 50 %, une loi aggravée par l'armada de textes des lois de 2016 et 2017, textes antisociaux et antinationalistes, à l'exemple de la loi sur la retraite adoptée de force à l'APN malgré toutes les oppositions, et celle relative aux petites et moyennes entreprises qui ont été livrées en pâture à la voracité du secteur privé.

Depuis 2015, rappelle Louisa Hanoune, la déréglementation des relations de travail n'a fait que s'accentuer par la destruction des équilibres des valeurs et des gardes-fous, ce qui a conduit à une exploitation plus effrénée des travailleurs en même temps que s'est accentuée la dilapidation des finances publiques par une toute petite minorité, parasitaire oligarchique qui bénéficie du soutien de responsables dans les institutions de l'Etat, cette minorité qui porte atteinte à la classe ouvrière, les petits fonctionnaires, les étudiants, les classes sociales déjà saignées et même les handicapés et dont la situation ne fait que s'aggraver de jour en jour

Parlant des communes elle relève que plus de 1 000 communes, soient les 2/3 de l'ensemble des communes voient leur situation se détériorer par la réduction de leurs recettes.

«Face à cette folle fuite en avant, le gouvernement détruit le régime républicain et le vide de son contenu social de par le fait qu'il permet au secteur privé, sous couvert d'un partenariat public/privé, sauvage, de dévorer le secteur public de ses acquis conquis depuis l'Indépendance. Et aucun secteur n'est épargné, ni la santé ni même l'Université promise à cette forme fallacieuse de privatisation» ajoute la SG du PT.

Pire encore, note l'oratrice, cette politique de la fuite en avant conduit le pays encore une fois à la dette extérieure dont on s'était acquittée pour pouvoir se prévaloir de la liberté des décisions politiques en ajoutant que cette orientation porte en elle les dangers certains pour l'avenir du pays.

Hanoune rappelle à tous la nouvelle politique américaine et ses visées hégémonistes, son soutien à l'entité sioniste, le projet d'éradiquer la révolution palestinienne, les guerres fomentées à travers diverses contrées du monde, la recrudescence du terrorisme qui prolifère dans le terreau de la précarité économique, et seuls les pays qui se seront dotés de régimes démocratiques forts pourront faire face à ces visées néo impérialistes.

En pointant du doigt le Gouvernement, elle l'accuse de n'avoir pas de boussole politique et/ou économique et qu'il ne peut plus masquer les contradictions flagrantes ni cacher les vérités malgré les faux rapports contradictoires et controversés et pour preuve ; chaque instance avance ses propres chiffres, notamment en ce qui concerne les taux de chômage de chaque tranche d'âge et de chaque catégorie.

La SG du PT rapporte à ce sujet que pour les 16 /24 ans le taux de chômage, selon le rapport de la Banque d'Algérie, en 2015, était de 30 %, actuellement précise-t-elle il dépasserait les 35 % parce que toutes les portes de recrutement ont été fermées dans le secteur public et dans la Fonction publique. Ces chiffres sont en parfaite contradiction, relève-t-elle, le rapport de l'ONS (l'Office national des statistiques) de septembre 2016, ne parle que d'un taux de 26 % pour cette tranche d'âge. Ce même rapport indique que plus de 800 000 Algériens, soit 48,5 % des jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont pas scolarisés, qui sont d'anciens diplômés, des hommes et des femmes, ne sont pas comptés comme chômeurs alors qu'ils ne sont pas actifs, cette catégorie constitue absolument une bombe qui peut exploser à n'importe quel moment.

De plus dit-elle, toujours selon le rapport de l'ONS d'avril dernier, le taux d'emploi cette fois pour les 25/60 ans a été de 37 % et que le temps de travail prescrit par la loi est bafoué puisque certains travaillent de 40 à 60h par semaine alors que le temps de travail réglementaire est fixé à 40h par semaine.

Parlant des prochaines législatives, Louisa Hanoune dira : «Ce sera un rendez-vous décisif, sans précédent, de par l'alternative qu'il pose, à savoir : ou bien le scrutin est crédible et renforcera la démocratie ou bien ce sera la porte ouverte sur tous les dangers, ce qui donnera l'occasion aux pays étrangers d'intervenir comme cela s'est produit dans de nombreux pays.»

Karim O.

LOI ORGANIQUE PORTANT RÉGIME ÉLECTORAL

Touati regrette la «non-publication des textes d'application»

Le président du Front national algérien (FNA) regrette que les textes d'application de la loi organique portant régime électoral publié dans le Journal officiel ne soient pas encore publiés.

Mohamed Kebci - Alger (Le Soir) - Pour Moussa Touati, qui s'exprimait, hier, lors de l'inauguration d'une permanence électorale de son parti à Bab-Ezzouar, à l'est de la capitale, ce fait constitue un «non-sens», le corps électoral ayant été convoqué jeudi dernier pour les élections législatives prévues le 4 mai prochain. Ce qui rajoute à la déjà «large suspicion», selon lui, quant au préalable sans cesse renouvelé par les partis de l'opposition quant à la régularité et la transparence de ce scrutin. Avec le spectre d'une abstention plus forte que de coutume qui hante et le pouvoir et les partis. Mais pas que cela puisque pour le président du FNA, cette loi organique portant régime électoral, en plus de rétrécir le champ de participation à beaucoup de partis, parmi notamment les petites formations politiques et les nouvelles d'entre elles, en ce qu'elle les oblige à une sorte de «tour préliminaire» consistant en la collecte d'un certain nombre de paraphes d'électeurs pour pouvoir valider leurs listes de candidatures, eux qui n'ont pu avoir les 4% des suffrages exprimés lors des dernières élections ou ne disposant pas de dix élus locaux dans une circonscription électorale, ou n'ayant jamais pris part à une élection par le passé, est, selon lui, «floue». «Nous ne savons pas si le taux de 4% des suffrages exprimés lors des dernières élections est national ou concerne chaque circonscription électorale», souligne Touati, affirmant que dans le premier cas, son parti n'est pas astreint à cette dure épreuve de collecte de signatures d'électeurs alors que dans le second cas, il y sera contraint au niveau de neuf wilayas. Le président du FNA a réitéré, une fois de plus, son accusation de trahison qu'il a récemment proférée à l'encontre de ses élus locaux pour avoir, a-t-il expliqué, «abandonné les préoccupations des citoyens pour s'occuper de leurs intérêts».

Par ailleurs, le président du FNA, qui réunira, vendredi prochain, les chefs des bureaux de wilayas du parti, n'exclut pas sa propre candidature aux prochaines élections législatives. «Je ne me suis pas encore décidé», a-t-il répliqué à notre question sur son probable pilotage de la liste du parti, soit à Médéa, sa wilaya de naissance, ou la capitale, la mieux indiquée en sa qualité de président d'un parti, à un certain moment, troisième force politique du pays. Une indécision qui tranche nettement avec son refus catégorique quant à sa candidature aux législatives de mai 2012 au motif, nous répliquait-il à cette époque, qu'il ne pouvait pas postuler le siège de député, lui qui avait brigué, à trois reprises, la magistrature suprême du pays.

M. K.